

Faire front contre les violences policières : notre manifeste

[par le Collectif des Universitaires contre les Violences Policières]

Enseignant.e.s-chercheur.e.s en sciences humaines et sociales, nous observons avec inquiétude l'augmentation de la fréquence et de la gravité des violences policières en France. Nombre d'entre nous, spécialistes des questions de sécurité, de police ou de justice, des mouvements sociaux ou des quartiers populaires, ont pu enquêter sur une réalité souvent trop peu visible dans les médias. La multiplication des arrestations arbitraires et détentions abusives lors de récentes manifestations, tant d'étudiant.e.s et de lycéen.ne.s que de collègues à qui les policiers ont pu signifier leur haine des travailleur.se.s intellectuel.le.s, parfois doublée de propos racistes, sexistes et homophobes, nous amène à nous engager collectivement.

Observer

Les violences policières prennent avant tout pour cible des populations paupérisées et racialisées, ainsi que des manifestant.e.s – contre les réformes d'austérité, les mesures anti-migratoires ou les projets écologiquement insoutenables. Leur intensification est profondément liée à l'orientation générale des politiques économiques et sociales des dernières décennies. Le creusement extrême des inégalités et la ségrégation multidimensionnelle qui en résultent placent des pans entiers de la population dans des conditions insupportables et impliquent des modalités de maintien de l'ordre toujours plus violentes, qui délitent les solidarités existantes, entravent le travail des acteurs associatifs et achèvent d'isoler nombre de territoires.

Récemment, lors des rassemblements du 1^{er} mai à Paris (168 blessé.e.s), puis des premier et second tours de l'élection présidentielle, l'intensité de la répression a repris de plus belle. Les témoignages glaçants ne font pas la une des grands médias, et les « reportages » sensationnalistes sur « les manifestants » qui « attaquent la police à coup de slogans » (BFMTV le 8 mai 2017) renforcent la légitimation de la répression des mouvements sociaux, de même que celle, plus pernicieuse, des banlieues et des quartiers populaires – où elle demeure la plus meurtrière –, et *a fortiori* des sans-papiers et des Roms.

Analyser

Menaçant les libertés civiles, syndicales et publiques, l'état d'urgence vient d'être reconduit pour la sixième fois. Conçu comme un régime d'exception pendant la Guerre d'Algérie, il est aujourd'hui en voie de banalisation. Sous l'empire de ce dispositif, dénoncé par plusieurs ONG et observateurs internationaux, la répression des mouvements sociaux tend à être assimilée à de la lutte anti-terroriste, pendant que des expérimentations sécuritaires à l'œuvre de longue date dans les quartiers populaires se généralisent. Des droits fondamentaux sont bafoués : interdictions de manifester et filtrages des cortèges, perquisitions de nuit, détentions arbitraires, prélèvements ADN, interception de données informatiques et mises sur écoute... Des mesures liberticides et dangereuses gagnent le droit commun : la réforme de la « légitime défense » (début 2017) normalise l'usage des armes, renforce les peines d'outrage et légalise les déviances policières en bande organisée.

Le savant mélange de discours et de non-dits, de consignes et de laisser-faire accordé aux agent.e.s de police fait apparaître qu'en fait de « bavures », cette répression violente a pris un caractère systématique. En signant un « chèque en gris » à la police, les ministres de l'Intérieur successifs ont œuvré à une autonomisation relative des corps répressifs, articulée à l'agenda gouvernemental. Les manifestations sauvages de policier.ère.s en ont été une expression récente, alors que certaines enquêtes suggèrent une forte poussée de l'extrême-droite dans la profession. Le silence sinon le soutien des hiérarchies en cas de violences, les conflits d'intérêts intrinsèques au travail de l'IGPN (des policiers enquêtant sur des policiers), la frilosité de la justice à condamner des agent.e.s dans des affaires de meurtres, viols et autres violences, les reculs de François Hollande sur le récépissé de contrôle d'identité et le déni automatique de la réalité empirique par les ministres et préfets sont autant d'expressions d'un complexe institutionnel qui fabrique les violences et l'impunité.

Agir

Nous souhaitons fédérer nos forces et multiplier nos échanges avec les acteurs issus des mouvements sociaux, des quartiers populaires et des populations migrantes qui luttent de longue date contre ces violences. Nous opposerons dans le débat public nos acquis scientifiques et méthodes d'enquête à la propagande qui disqualifie et réduit au silence victimes et familles. Nous articulerons la diffusion des travaux existants, l'éducation populaire et l'(auto-)formation partout où l'on nous y invitera. Empêcher l'exceptionnel de se banaliser est la responsabilité de tous-tes, et nous en assumerons notre part sans relâche. Parce qu'expliquer n'est pas excuser... mais comprendre, c'est déjà lutter.

Pour le Collectif des Universitaires contre les Violences Policières (liste complète des signataires sur URL à définir) : Eric Fassin (LEGS, Univ. Paris 8), Isabelle Sommier (CESSP, Univ. Paris 1), Sophie Bérout (Triangle, Univ. Lyon 2), Vanessa Codaccioni (CRESPPA, Univ. Paris 8), Amin Allal (CERAPS, Univ. Lille 2),

Guillaume Vadot (IMAF, Univ. Paris 1), Romain Carnac (Unil), H el ene Blaszkiewicz (EVS, Univ. Lyon 3), Kevin Vacher (CRESPPA, Univ. Paris 8), Samuel Hayat (CERAPS, CNRS), Alexis Roy (IEDES, Univ. Paris 1).

EN COURS DE PUBLICATION – NE PAS DIFFUSER SVP HORS RESEAUX PROFESSIONNELS